



## Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du lundi 13 février 2023 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt-trois  
et le treize février à vingt heures trente  
le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni  
en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L  
2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE  
Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC  
Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : ARNAUD Jérôme procuration NADAL Laurent.

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

### Ordre du Jour de la séance

- 1) Approbation procès-verbal du 15 décembre 2022.
- 2) Délibération Approbation de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de cavillargues.
- 3) Questions diverses

**1<sup>ère</sup> Délibération** - *Approbation de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de cavillargues.*

- 1- **Le rapporteur, Mr NADAL Laurent** expose la délibération et explique au Conseil municipal que conformément à l'ordonnance n°2015- 1174 du 23 septembre 2015 relative à la partie législative du livre 1er du code de l'urbanisme, et à ce dernier, il avait été proposé au Conseil municipal de mettre en œuvre une modification simplifiée du PLU en application des articles L 153-45, et L 153-47 dudit code.

**Aucune question**

Approbation à l'unanimité

La séance est levée à 20h45

La Secrétaire  
Valérie FRAC

Le Maire  
Laurent NADAL